

REDEVANCE SPECIALE CONVENTION DE SERVICE POUR LA COLLECTE DES DECHETS ASSIMILES

Entre les soussignés :

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet représentée par son Président, Monsieur Paul SALVADOR, en vertu de la délibération du conseil communautaire du 10 janvier 2017 ;
Ci-après désignée « **la COLLECTIVITE** »,

ET

Nom ou raison sociale :

Sigle et / ou enseigne :

Représenté par :

Dont l'activité principale est :

Adresse du lieu de production et de collecte des déchets :

.....
.....

N° téléphone : Courriel :

Interlocuteur (nom et fonction) :

Type d'établissement (à cocher) :

- Secteur privé et associatif
 Administrations publiques et assimilées

Effectif salarié :

Immatriculation SIRET n° :

Code APE :

Adresse du siège social ou du propriétaire (si différente) :

.....
.....

Adresse de facturation (si différente) :

.....
.....

Ci-après désigné « **le PRODUCTEUR** »,

Il est exposé et convenu ce qui suit.

Le Producteur de déchets assimilés décide de ne pas faire appel à un opérateur privé pour l'enlèvement de ses déchets produits dans le cadre de son activité. Il fait appel au service public d'élimination des déchets, mis en place par la Collectivité.

Sur la base de la délibération relative au règlement de redevance spéciale (publié sur le site de la collectivité), une convention de service est donc conclue entre la collectivité et le producteur. Ce dernier déclare avoir pris connaissance du règlement, et l'accepter en ces termes en vue de recourir au service public d'élimination des déchets.

En référence aux situations visées à l'article 5 du règlement de Redevance spéciale, le Producteur déclare :

Soit,

- ne pas pouvoir stocker d'équipement sur son site, et demande de pouvoir s'acquitter semestriellement de la redevance spéciale au forfait selon les conditions d'application à la date de la signature de la présente et sur la base de la tarification annuelle délibérée et publiée sur le site de la collectivité.

Soit,

- Accepter de s'acquitter semestriellement de la redevance spéciale au prix unitaire dans les conditions prévues au règlement de redevance spéciale et au tarif annuellement délibéré et publié sur le site de la collectivité, et,
- Accueillir les équipements mis à disposition par la collectivité, selon le cas :

Nombre d'équip.	Equipement	Identification
	Bac 4 roues OMR	
	Bac 4 roues tri	
	Bac 2 roues biodéchets en vrac	
	Colonne 4m3 OMR	
	Colonne 4m3 tri	
	Colonne 4m3 cartons	
	Colonne 4m3 verre	

Dans tous les cas, le Producteur s'engage à fournir à la Collectivité **un extrait de son K-BIS** avant l'exécution de la prestation. Il s'engage à transmettre tous les éléments nécessaires à la facturation et à sa modification au cours de la durée de la convention.

La convention particulière est conclue pour un an à compter de sa signature et pour l'année civile ; elle est reconductible tacitement par période d'un an, sauf dénonciation expresse par l'une des parties.

Le Producteur déclare être informé que toute résiliation de la convention entraîne l'arrêt de la prestation de collecte. Il s'engage à fournir à la Collectivité tous les éléments nécessaires justifiant le recours à un opérateur privé pour la collecte et le traitement de ses déchets.

Tout différend qui naîtrait de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention devra faire l'objet d'une tentative de conciliation à l'amiable entre les parties. A défaut, le tribunal administratif de Toulouse sera le seul compétent.



Cadre réservé à la Collectivité

Observations éventuelles :

- Informations sur la collecte

Attestation de lecture des mentions légales RGPD

Je soussigné(e), _____ déclare avoir pris connaissance des mentions légales relatives à la protection des données personnelles figurant sur le règlement communautaire de redevance spéciale de collecte des déchets et assimilés.

J'ai lu et compris les informations fournies concernant le traitement de mes données personnelles conformément au RGPD.

En acceptant ces mentions légales, je consens au traitement de mes données personnelles tel que décrit dans le règlement.

Je reconnais également avoir été informé(e) de mes droits en vertu du RGPD, notamment mon droit d'accès, de rectification et d'opposition.

Fait en deux exemplaires, à : _____, le _____

Le Producteur,

Représenté par : _____

Cachet et signature

La Communauté d'agglomération

Gaillac-Graulhet

Représentée par son Président,